



Le Parlement préserve l'indépendance de la BNS

economiesuisse se félicite du rejet par le Parlement de diverses propositions visant à limiter l'indépendance de la Banque nationale suisse (BNS). Le cadre législatif actuel a fait ses preuves. Il reste à souhaiter que l'établissement retrouve le calme dont il a besoin pour consacrer tous ses efforts à sa mission, qui est de mener une politique monétaire servant l'intérêt général du pays. Ces derniers temps, la Banque nationale s'est trouvée de façon tout à fait inhabituelle sous le feu des médias. L'intérêt que lui a porté le public a atteint son paroxysme avec la démission de son président en début d'année. Ces événements viennent de connaître leur épilogue politique au terme d'une session extraordinaire des Chambres fédérales intitulée "Restauration de la crédibilité de la Banque nationale suisse".

A côté de diverses interpellations, un certain nombre de propositions parlementaires avancées lors de cette session auraient porté atteinte à l'indépendance de la BNS en matière de politique monétaire. Elles se déployaient principalement sur deux axes. Les premières visaient à restreindre la marge de manœuvre de la BNS dans les transactions sur devises. Pareille limitation aurait tellement affaibli la crédibilité de la BNS au point de l'empêcher d'imposer sa politique monétaire sur le marché. Une autre demande visait à modifier la structure du régime de surveillance de la BNS, en exigeant pour les cantons la majorité des sièges au Conseil de banque. Cette situation aurait nourri des conflits d'objectifs entre les cantons, qui ont intérêt à ce que les distributions de la BNS soient importantes, et la Banque nationale, dont la politique monétaire doit assurer la stabilité des prix sur le long terme.

La crédibilité: meilleure garantie d'efficacité de la BNS

L'indépendance est une condition essentielle à la bonne réputation de la Banque nationale et au succès de son action. Lorsqu'il s'agit par exemple de défendre avec toute la fermeté requise le cours de change plancher du franc par rapport à l'euro, cette réputation de fiabilité est indispensable. Dès lors, il est heureux que le Conseil national ait refusé d'appuyer les propositions n'allant pas dans ce sens et apporté du même coup son appui à la BNS et à sa politique.

Les principales réserves émises par le monde politique ont été prises en compte dans le cadre de l'adaptation du règlement de la BNS régissant les opérations bancaires en nom propre des membres de son directoire. Pour le reste, il apparaît que le cadre législatif actuel a fait ses preuves et qu'une intervention politique ne s'impose nullement. Souhaitons donc qu'au lendemain de cette session extraordinaire, la BNS retrouve la sérénité dont elle a besoin. La Banque nationale doit être pleinement soutenue par le monde politique et économique, afin d'être en mesure de remplir son mandat légal de manière crédible et à moindres coûts en ces temps difficiles. Dans ce même souci, le Conseil fédéral est invité à régler au plus vite la succession du directeur et du président de la BNS.